

## COMPTE RENDU REUNION DU 13 OCTOBRE 2015

Présents : ROUX Michel, RULLIER Claude, COURAUD Annie, PICHON Sébastien, HARDY Françoise, GENEAU Virginie, ARNAUDET Stéphane, DAGRÉOU Karl, DÉLIOT Magali formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : BOLLÉE Marie-Magdeleine, BOUVARD David, GASSEN Isabelle, GÉRARD Corinne, HORN Jean-Claude, DÉLIOT Magali, SICOT Guy-Marie,

M. PICHON Sébastien a été désigné comme secrétaire de séance.

Mme BOLLÉE Marie-Magdeleine a donné pouvoir à M. ROUX Michel pour voter en son nom

M. BOUVARD David a donné pouvoir à M. RULLIER Claude pour voter en son nom

Mme GASSEN Isabelle a donné pouvoir à Mme COURAUD Annie pour voter en son nom

Mme GÉRARD Corinne a donné pouvoir à M. ARNAUDET Stéphane pour voter en son nom

M. HORN Jean-Claude a donné pouvoir à Mme GENEAU Virginie pour voter en son nom

Mme DÉLIOT Magali a donné pouvoir à M. DAGRÉOU Karl pour voter en son nom

Séance ouverte à 20h00.

1) Convention travaux génie civil France Telecom pour effacement « hameau de LAUZERAI. SDEER.

Devis : 17722,15 €

Voté pour à l'unanimité pour paiement en 5 annuités.

2) Reprise éclairage public suite effacement basse tension « hameau de Lauzerai ». SDEER.

Devis total HT : 21770,04 €

50 % SDEER et 50 % commune.

Devis commune : 10885,02 € à régler en 5 annuités sans frais.

Voté à l'unanimité pour paiement en 5 annuités.

3) Devis génie civil France Telecom Route de la Planche et Route de Lauzerai. ALLEZ.

Devis : 15112,27 € HT 18134,72 € TTC

3 propositions de prêts sont présentées :

1- Crédit mutuel à 2,11 % pour 10 ans + 200 € de dossier pour échéance à 555,92 €.

2- Caisse d'épargne à 2,00 % pour 10 ans sans frais de dossier pour échéance à 552,91 € trimestrielle.

3- Crédit Agricole à 1,99 % pour 10 ans + 100 € de dossier pour échéance à 552,64 €.

L'organisme retenu est la caisse d'épargne.

Le Conseil municipal se prononce sur le principe mais des renseignements seront pris auprès de l'entreprise sur le linéaire mentionné sur le devis.

Le Conseil municipal se prononce « pour » sur le principe.

4) Demande d'aide départemental pour la revitalisation des petites communes. Mise en souterrain des réseaux aériens existants.

Montant travaux : 44653,46 € avec emprunt. La commune sollicite le département.

Le conseil vote à l'unanimité pour réaliser une demande de subvention.

5) Avenant n° 0014 : révision des prestations statutaires agents affiliés à la CNRACL. Avenant n° 0008, agents affiliés à l'IRCANTEC.

Agents CNRACL : + 127,98 €

Agents IRCANTEC : - 39,65 €

A reverser à la SMACL : 88,33 €.

Le conseil vote à l'unanimité et accepte les deux avenants.

6) DM n° 10 : Mofication de la DM n° 9 travaux plan du cimetièrè.

Il faut mettre à l'article 2116 opération 75-Travaux cimetièrè : + 3072,00 € et à l'article 21316 opération 75 :

- 3072,00 €.

7) DM n° 11 : Modification de la DM n° 8, travaux terrain de boules.

Il faut mettre à l'article 2313 opération 79- Travaux terrain de boules : + 4668,00 € et au 2318 opération 79 :

- 4668,00 €.

Voté à l'unanimité pour les DM n° 10 et 11.

Divers.